

L'édito de Thibault

**PAGE 1**

Les JA restent  
mobilisés face aux  
enjeux des EGA

**PAGE 4**

Les chiffres à  
l'installation

**PAGE 6**

Assemblée générale  
2021 en petit comité

**PAGE 7**

Réunion cantonales

**PAGE 10**

Manger Français, il y a  
du nouveau

**PAGE 11**

Les actus du  
département

**PAGE 13**



PAGE 4 | LES JA TOUJOURS MOBILISÉS POUR DU PRIX



PAGE 2 | QUI SONT LES JA DU  
MORBIHAN ?



PAGE 7 | ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



PAGE 13 | LES ACTUS DU DÉPARTEMENT



PAGE 11 | DOSSIER MANGER FRANÇAIS

## Thibault, président des JA du Morbihan

# L'ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes heureux de vous présenter notre gazette le "JA'CTU, son but, vous tenir au courant du travail réalisé par les élus et animatrices chaque semestre. Actualités syndicales, évènements à venir, comptes rendus d'échanges politiques, actualités des cantons, animations, installations... il se voudra complet !

Le JA'CTU n'est pas nouveau, vous le receviez auparavant par mail chaque mois, il s'est donc réinventé.

Nous avons réalisé notre assemblée générale le 25 février à Vannes, en comité restreint car l'actualité sanitaire ne nous permet pas de réserver des salles de grandes capacités. Nous avons donc réalisé notre débriefing de l'année à Vannes, en compagnie du conseil d'administration, des présidents de canton et responsables de dossiers.

Nous sommes bien évidemment revenu sur notre action "coup de poing" du 23 février à Vannes et Pontivy, une action qui aura mobilisé (sur les 2 villes) près de 80 JA et 25 tracteurs remorques. Je vous remercie pour votre soutien immédiat sur cette action.

Ce début d'année représente pour notre profession le moment des négociations commerciales, les chiffres annoncés sont à la baisse, nous ne pouvons pas laisser les GMS jouer avec notre avenir. Qui fait la loi en France ? GMS ou État ?

Les relances cantonales ont débuté courant février, vous y étiez nombreux, preuve du soutien que vous portez à notre réseau, de beaux projets émergent pour 2021, porte ouverte, moiss'bat cross, promotion de l'agriculture sur la Foire de Molac, promotion du Manger Français lors du tour de France... En espérant ne pas voir toutes ces belles initiatives bafouer par ce fichu virus qui nous emprisonne depuis près d'un an.

Vous trouverez ci-joint les chiffres de l'installation pour 2020, légèrement en baisse avec une moyenne d'âge à 30 ans. Le travail sur la promotion du métier ne doit pas cesser même pendant cette période pour garder un tissu rural et agricole dans nos campagnes.

Comptant vous revoir prochainement...

Amicalement

*Thibault*



Suivez-nous sur les réseaux

# QUI SONT NOS ADHÉRENTS DANS LE MORBIHAN ?

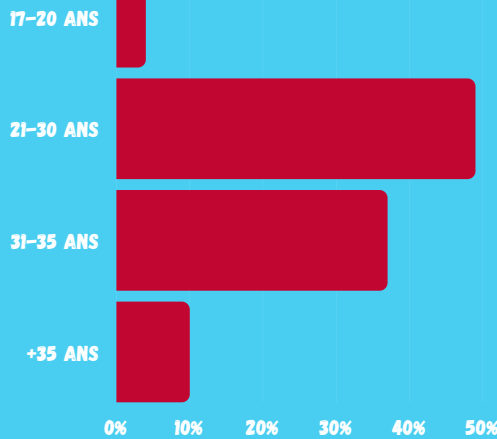
2020



15%

85%

AGRICULTEUR.RICE.S	7%
SALARIÉ.E.S	2%
ÉTUDIANT.E.S	7%
AUTRES PROFESSIONS	1%

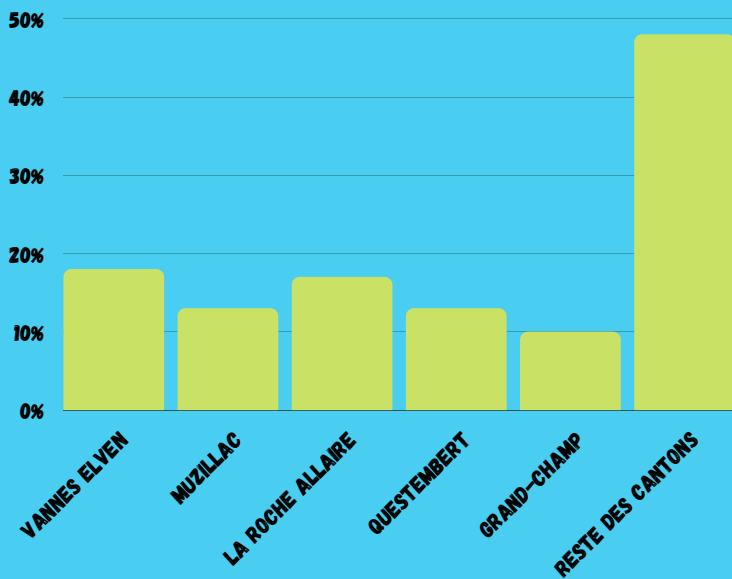


47

Nouveaux adhérents

29,5

Âge moyen



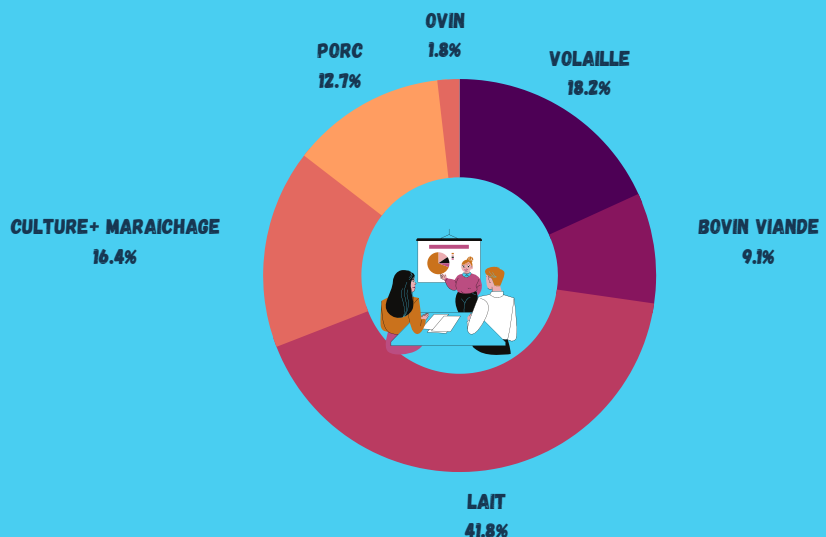
## L'AVIS DE JOHANN. PRÉSIDENT DU CANTON VANNES / ELVEN

Notre objectif est de rendre notre canton le plus ouvert aux exploitants, salariés et étudiants. Cette année nous avons appelé nos voisins, connaissances pour les inviter à notre relance cantonale. Pari réussi, nous étions 28 à notre relance pour discuter dans une ambiance conviviale. Il est important de penser au renouvellement chaque année, ce n'est pas parce que actuellement notre canton est dynamique que l'on ne doit pas le renouveler.

### "LA FOULE ATTIRE LA FOULE"

Notre département a su faire évoluer son potentiel d'adhésion. Les évènements, la communication sur les réseaux, les échanges ont permis de relever ce défi. Maintenant à nous de maintenir cette dynamique. Les présidents et bureaux locaux ont un rôle important à jouer sur ce sujet.

Marie-Lou  
Communication et Réseau





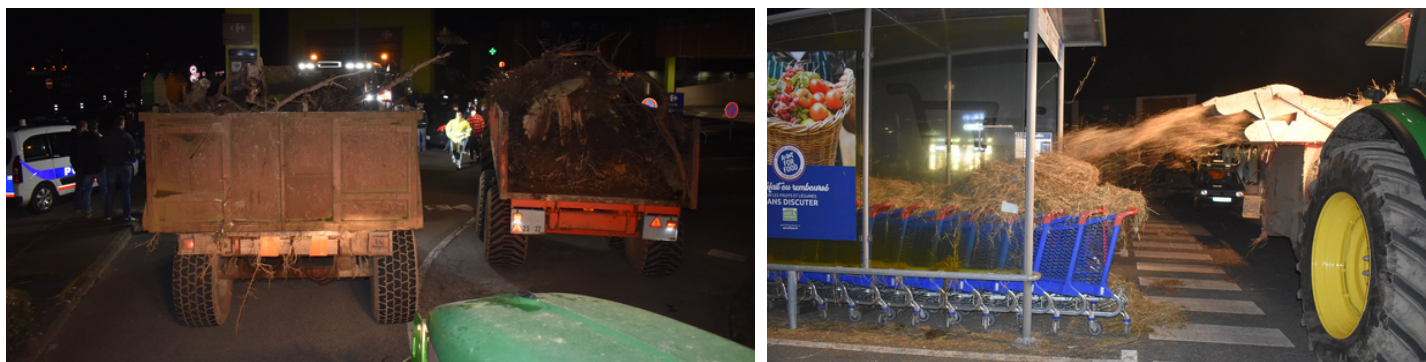
**RETOUR EN IMAGE  
SUR 2020**



Jeunes Agriculteurs du Morbihan



## Les Jeunes Agriculteurs toujours mobilisés pour du prix !



Le 23 février dernier, les JA se sont mobilisés à Vannes et à Pontivy pour une action coup de poing. Après des discussions et mobilisations pacifistes sur notre département depuis décembre 2020, les JA montent au créneau. Les négociations semblent mal engagées des déflations sont à prévoir tandis que le chiffre d'affaires des GMS explose en 2020, s'en est trop !

Les cours des matières premières explosent pour la plupart des filières, + 20% en céréales et 25 pour le soja. Les États Généraux de l'alimentation auraient dû nous protéger de ces évolutions de prix de matière en augmentant le prix de nos produits, c'est l'inverse qui se produit, une baisse de 2% en moyenne sur les produits agricoles.

Nous demandons à l'état une application immédiate de la loi EGAlim, c'est-à-dire la construction d'un prix en marche avant, la prise en compte de l'envolée des matières premières dans les conditions générales de vente !

## DES ACTIONS SIMILAIRES DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS



## Comités de suivi, qu'annonce-t'on au sein des filières ?

- En porc, les négociations sont compliquées avec une faible prise en compte du coût des matières premières. Les indicateurs de coûts de production sont a priori très peu pris en compte.
- Pour le lait, les négociations sont également difficiles, mais aucun chiffre n'est pour le moment avancé. Gros risque de retour en arrière après un gain de près de 15 €/1000 L obtenus grâce aux EGA. Des avancées qui restent encore limitées à certaines relations industriels/distributeurs.
- La filière viande bovine, malgré une consommation dynamique, connaît toujours des difficultés très fortes au regard des cotations. Pour le steak haché (seul produit concerné par les négociations commerciales), des « petits faiseurs » participeraient à tirer les prix vers le bas. Les GMS peinent toujours à s'engager sur le label rouge, contrairement au plan de filière et à la demande du Ministre.
- La filière caprine connaît également une consommation positive, mais des difficultés à faire valoir les hausses des coûts des aliments de l'année passée. En 2020, des hausses avaient été acceptées de l'ordre de 30 €/1000 L au nom des EGA, les distributeurs essayent de revenir sur cette avancée.
- De même, les producteurs d'œufs, de volaille et de lapin connaissent de grandes difficultés: les industriels remettent en cause les contrats parce que les distributeurs n'acceptent pas la répercussion de la hausse du coût des aliments (+19 % sur un an).
- Pour les légumes d'industrie, les négociations sont difficiles, avec une difficulté à obtenir des hausses qui se justifient au regard des rendements 2020 très difficiles et des hausses de coûts.
- Pour les huiles, les demandes de déflation sont de l'ordre de -2% en moyenne, alors que les hausses nécessaires devraient se situer autour d'au moins +4%

Lors du dernier **comité de suivi** des négociations commerciales, le ministre de l'agriculture et la ministre déléguée à l'industrie ont adopté un ton particulièrement dur à l'égard de la grande distribution, accusée de piétiner l'esprit des États généraux de l'alimentation du fait de leurs demandes de déflation. Julien Denormandie a notamment pris exemple sur notre mobilisation du 20 janvier dernier pour illustrer ces difficultés, et annoncé la création d'un comptoir de signalement des anomalies d'étiquetage ou de prix via l'adresse mail : [signalement@agriculture.gouv.fr](mailto:signalement@agriculture.gouv.fr). Il a par ailleurs annoncé à la grande distribution des contrôles renforcés de la DGCCRF, et a évoqué la possibilité d'un durcissement de la loi EGAlim.

La grande distribution a en effet une grande responsabilité dans la situation actuelle, alors qu'elle a vécu une année 2020 exceptionnelle: leur chiffre d'affaires a augmenté de plus de 6 %, tous rayons confondus.

Par ailleurs, les hausses de prix successives en 2019 et 2020 (+ 2% chaque année environ selon l'INSEE) ont certes permis de mettre fin momentanément à la déflation, mais sans pour autant engendrer un rééquilibrage de la valeur avec les producteurs ! Les discours de ses représentants, jugeant «*déraisonnables*» les propositions de hausses tarifaires entre 2 à 4% des fournisseurs, semblent donc en totale contradiction avec la réalité de la situation économique de la grande distribution.

Pour autant, le secteur de la transformation ne peut pas être exempt de questionnements de notre part : leurs conditions générales de vente prennent-elles systématiquement en compte les indicateurs de coût de production validés par les interprofessions comme le prévoit la loi EGAlim et le principe de la cascade ? Nous sommes en droit de leur demander, c'est aussi le sens de notre action !!

# Les chiffres de l'installation 2020 dans le Morbihan

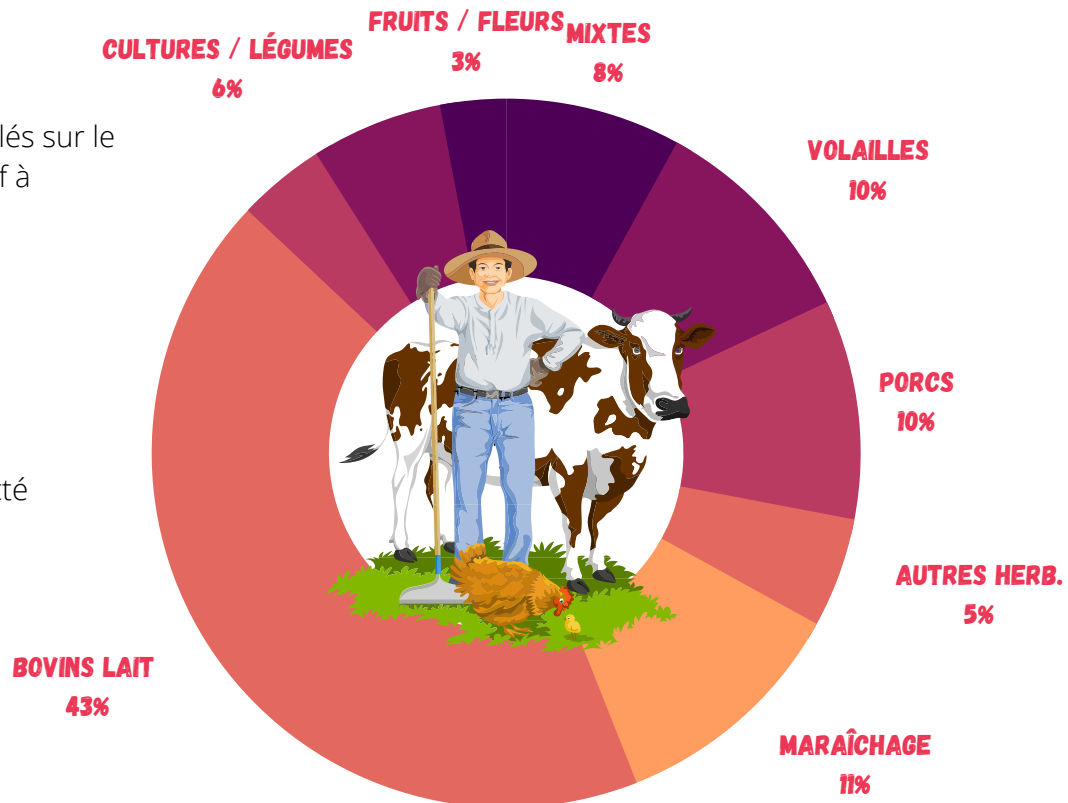
# 89

C'est le nombre de jeunes installés sur le Morbihan ayant suivi le dispositif à l'installation

# 487

 en Bretagne

En 2020, pas moins de **2085** porteurs de projets ont contacté le Point Accueil Installation en Bretagne, dont **559** dans le Morbihan.



L'âge moyen à l'installation en 2020 dans le Morbihan était de 30 ans.



## PROFIL :

- 22,5 % sont des femmes
- 34% étaient non issus du milieu agricole
- 38,2 % étaient hors cadre familial
- 37 % se sont installés en agriculture bio (reprise ou conversion)
- 35 % avec atelier de vente directe
- 13 % avec atelier de transformation



## NIVEAU D'ÉTUDE ET STATUT :

- 16 % étaient des création d'entreprise
- 45 % avec un niveau BTSA et plus
- 29 % avec un statut individuel
- 30 % en GAEC

## Et avant :

- 73 % étaient salariés agricole ou para agricole
- 15 % d'entre eux étaient demandeurs emploi

## Assemblée Générale 2021

L'assemblée générale 2021 s'est déroulée à huis clos le 25 février 2021. Une vingtaine de JA étaient présents la plupart membres du conseil d'administration ou président de leur canton. La matinée a commencé par la validation des comptes de l'année 2020 et le compte rendu économique de chaque manifestation (Forum installation, labyrinthe de maïs, porte ouverte de Kerollet, championnat de cyclisme de Grand-Champ).

## Projet identité JA (Le PIJA)

**Contexte** : Le PIJA est un rapport moral qui a été travaillé et construit tout au long de la mandature 2018-2020. Il a été réfléchi par et pour le réseau. Il est la réponse au constat énoncé: «nous perdons des adhérent.e.s et nous constatons un désengagement/un problème d'engagement de la part de nos responsables. Comment y remédier?». Un audit réalisé par une personne extérieure au réseau nous a permis d'identifier les cibles sur lesquelles se concentrer afin d'avoir un impact plus important et faire ressortir les axes sur lesquels travailler pour consolider notre identité la retransmettre et la communiquer au mieux. Lors des Universités d'Hiver, le réseau s'est penché sur les différentes actions à mettre en place pour répondre aux ambitions de toucher nos différentes parties prenantes. De ces conclusions et du travail qui a suivi, réalisé par le Copil Réseau, a émergé le PIJA.

Le PIJA est construit autour de plusieurs notions qui s'imbriquent pour former une architecture pyramidale:

**3 axes** constituant la base de travail et les grands sujets phares d'investissement

**-Les thématiques stratégiques** : l'ensemble des dossiers dont JA doit se concentrer

**-Les ambitions** : introduisant chaque thématique stratégique.

**-Les enjeux** : identifiés pour chaque ambition.

**-Les plans d'actions** à adapter selon ses besoins, ses capacités, ses priorités





## Projet identité JA (Le PIJA)

Le projet identité JA est en fait un questionnaire complet sur les positions de JA :

- Quels sont les objectifs de JA ?
- Qu'est-ce qui démarque JA des autres syndicats ?
- Qu'est-ce qui rend fière d'appartenir à JA ?



### ZOOM sur l'âge d'éligibilité



Les mandats de deux ans permettent au syndicat un renouvellement des générations en interne, apprendre à travailler avec un nouvel œil n'est pas une perte de temps



L'âge d'éligibilité et d'appartenance à JA (-35 ans) était caractérisé par la prise en compte de l'âge d'installation à l'époque.

### Rappel

L'âge-limite d'éligibilité est de 35 ans au moment de l'élection. Un mandat dur 2 ans soit une AG électorale une année sur deux.

Problème : Aujourd'hui le réseau JA voit sa population diminuer légèrement, l'âge auquel on s'installe en moyenne en France a passé les 33 ans.

Il est évidemment compliqué de s'installer et de prendre des obligations dans le syndicat sur cet intervalle de temps.



Quelques prises de paroles des élus à l'AG :

Ce qui nous différencie de nos aînées est notre dynamisme et notre motivation impulsive. Être jeunes et dynamiques nous permet de défendre plus franchement et fortement nos droits.

Certains dossiers demandent un certain recul et de l'expérience.

Nous sommes la génération Y/Z, celle qui connaît 4 métiers dans sa vie. Est-ce qu'on ne doit pas vivre pleinement nos mandats comme bon nous semble ?

Le problème de base est le delta d'âge entre les JA (moyenne 28 ans) et la FDSEA (moyenne 55 ans). Les sujets problématiques ne sont pas les mêmes.



Après un long débat le département s'est positionné sur une proposition qui sera étudiée par JA national : nous avons acté 35 ans révolus (veille des 36 ans) avec un cumul de deux mandats de deux ans pour les élus au poste de président & SG. Pour les autres postes du bureau sur les dossiers filières et syndicaux, les élus JA 56 ne souhaitent pas de limite de nombre de mandats.

# Mars, pas de salon mais de l'intérêt pour l'agriculture à la Télévision Française.



Kevin THOMAZO, président JAB et ancien président du Morbihan était en direct sur Europe 1 le 1er mars au sujet des négociations commerciales : "La France produit beaucoup et le produit bien"

"On a tout pour bien faire mais c'est le paradoxe français : les consommateurs veulent du plus vert mais pas plus cher"

"Les négociations sont compliquées avec une faible prise en compte du coût des matières".



Vous regardez

Europe Soir - le 18/20

Julian Bugier  
18H00 - 20H00



Le président des Jeunes Agriculteurs des Côtes d'Armor était l'invité de France 3 région le 1er mars.

"La DGCCRF multiplie les contrôles et l'avoue elle-même, les prix sont opaques et compliqués à décortiquer, les GMS font tout pour que ce soit incompréhensible"



François Valy, éleveur de porc à Ruffiac est le président de la FNP (Fédération Nationale Porcine) est intervenu dans l'émission E=m6 présenté par Mac Lessgy. Il a présenté via différents packagings l'importance du logo J'aime Manger Français qui certifie le 100% made in France.



William Rouvray adhérent JA 56, éleveur de porc sur la commune de Brehan a été interviewer sur son exploitation au sujet de la hausse importante du cout des matières premières (ici pour le porc) et d'un prix de vente à 1,20€ historiquement bas.

Cours du porc	1,20€
le kilo	
Prix d'équilibre	1,40€
le kilo	

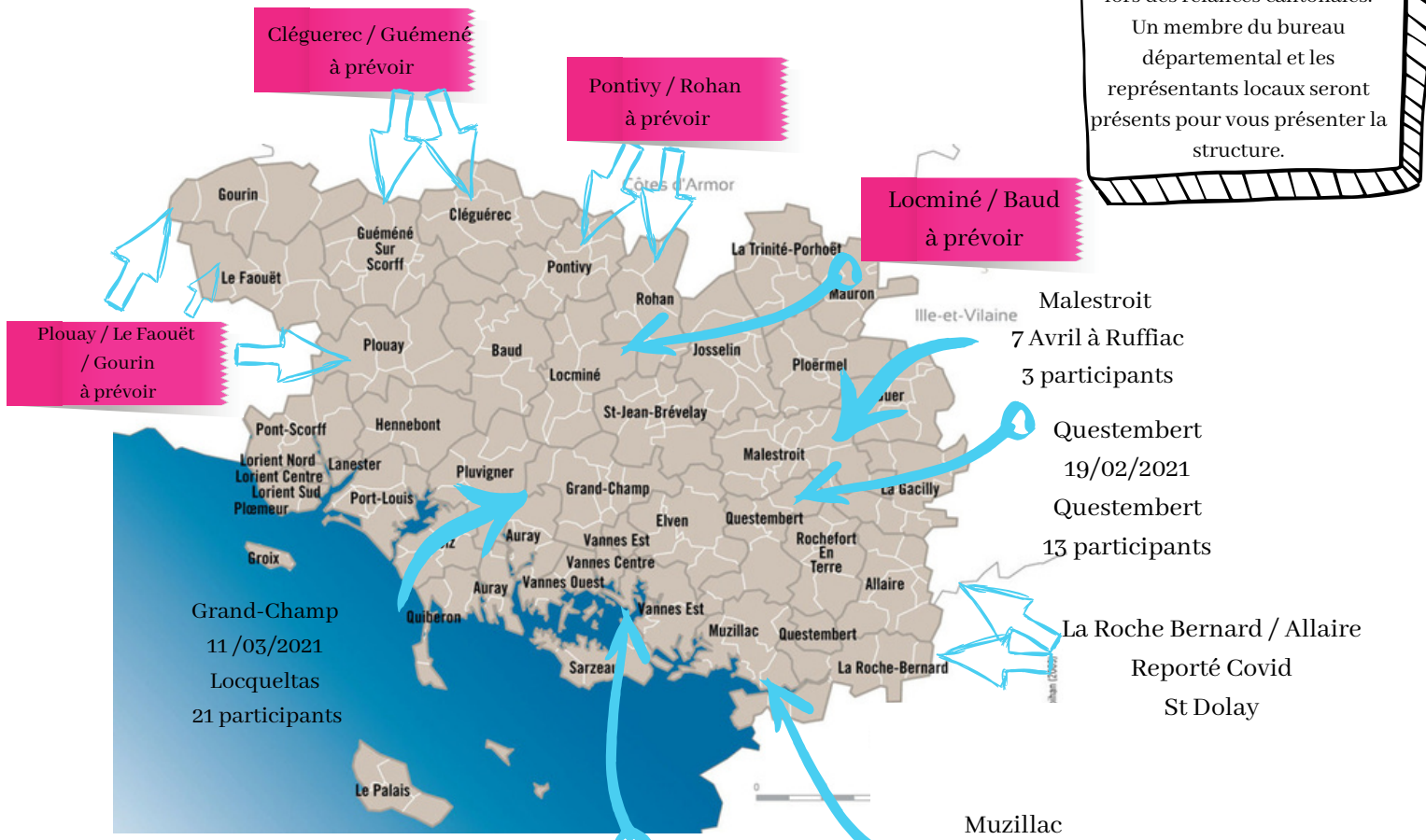
Porc - Les éleveurs à la recherche du juste prix

Comment s'en sortir dans un marché en crise aussi fluctuant ?



# Réunions cantonales 2021

N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous rencontrer lors des relances cantonales. Un membre du bureau départemental et les représentants locaux seront présents pour vous présenter la structure.



*hello*

Les relances cantonales permettent également d'inviter vos voisins, amis à faire la connaissance de JA.

Chaque année des réunions sont réalisées sur les cantons du département. Une année sur deux, il s'agit des AG locales, élection des 5 représentants du canton, l'année électorale étant 2020, c'est année il s'agit d'une simple réunion, au programme :

- Compte rendu de l'année du canton
- Rapport d'activité 2020
- Revendications en GMS
- Fête de l'agriculture 2021
- Animations scolaires
- Adhésions canton + membres du conseil d'administration

## Dossier Manger Français

Avec la nouvelle mandature, une équipe a été créée pour prendre en main le dossier Manger Français. Composée de 4 membres du conseil d'administration, l'équipe a déjà pu se retrouver pour mettre en place la nouvelle dynamique. Un nouvel élan au niveau régional initié par de nouvelles avancées politiques fortes.

Depuis un an, de nombreuses évolutions ont vu le jour :

**une réglementation sur l'origine de l'ingrédient primaire**  
(viande ou lait dans les produits préparés).

- ➔ Si +8% de viande = obligation affichage pays de naissance, élevage + abattage
- ➔ Si +50% de lait = obligation affichage pays de collecte + conditionnement

Cette réglementation n'est pas acquise puisqu'elle est dans les faits le résultat d'une demande de dérogation pour notre pays comme dans 8 autres pays Européens. **Pourquoi une dérogation demandé par JA/FNSEA ?**

Le règlement Européen n'oblige pas l'écriture de l'origine du pays, seulement la dénomination UE/ hors UE.

Le dossier Manger Français a été créé par les JA et la FRSEA Bretagne en 2014. C'est seulement depuis la crise sanitaire que JA national a commencé à s'y intéresser. Le ministère a également pris au sérieux notre démarche.

Plainte de Lactalis sur la dérogation Française : Premier procès gagné par le groupe laitier qui prône le fait que c'est contraire au marché unique et au droit de la concurrence. Risque de perte de la dérogation.

**11 Mars** : Lactalis a obtenu du Conseil d'Etat l'annulation du décret rendant obligatoire l'indication de l'origine du lait sur les produits laitiers vendus en France.



**Étiquetage et transparence des produits alimentaires** : adopté à l'unanimité en mai 2020 par l'Assemblée Nationale.

-Étiquetage sur l'origine des miels (le mélange des miels de différentes origines est régulier)

-L'interdiction de l'utilisation de dénomination pour décrire des produits d'origine animale (steak, lait, escalopes...) pour des produits à base de végétaux.

(+ d'autres encadrements sur des produits régionaux type vin, fromage...)

**Origine des viandes en RHF** (Restauration Hors Foyer) : Julien Denormandie veut rendre obligatoire de toutes les viandes en RHF, un décret devrait arriver début 2021. Aujourd'hui seul le bœuf est obligatoire.

**Loi EGAlim** : au plus tard 1er Janvier 2022 objectif 50% de produits bio, locaux ou de qualité dans la restauration collective publique.

-Plan de diversification des protéines (pour les cantines de + de 200 repas) avec alternatives végétales aux produits d'origine animales.

-Expérimentation obligatoire pour 2 ans d'un repas végétarien (protéines animales ou végétales)

Étude en cours pour calculer l'impact du gaspillage, taux de fréquentation, cout...

-Le niveau HVE 1 est pris en compte dans les 50%, mais depuis peu la loi a été revue au niveau HVE 2 ( une importante partie des élevages bretons peuvent être HVE n°2) = victoire syndicale 2021 en cours.

-Plan de relance : mise en place d'un nouveau budget pour favoriser la cuisine des produits frais, financement de légumes et des organisations faisant "l'effort d'acheter des légumes frais"

Attention à la sur  
interprétation de la loi : les  
œufs, les produits  
laitiers sont autorisés !!



**Démarche frais et local** : démarche engagée par le ministère de l'agriculture, mise en place d'un bannière Frais et Local en GMS. Le groupe MF du Morbihan s'interroge sur la pertinence de ce logo dans des rayons déjà complet, de plus son visuel en noir et blanc ne permet pas une grande visibilité.

Dans un même temps une plateforme nommée frais et local en ligne est mis en place par le ministère (carte de France avec les points produits locaux) ce qui correspond à la démarche de la CRAB (chambre régionale) avec savourez la Bretagne, de quoi perdre le consommateur.

### Objectif 2021 > Inviter les collectivités et mairies à faire le choix d'achats plus responsables.

En 2015, un travail avait débuté avec la signature d'une charte pour la restauration collective des collectivités. Une charte avait été signée à Grand-Champ avec Yves Bleunven qui s'engageait à attacher une attention particulière à l'origine des approvisionnements en produits alimentaires,

- Privilégier les viandes et légumes élevés, abattus et transformés en France.
- Augmenter la part de produits alimentaires locaux et Français pour arriver à un instant défini à 100% des achats
- Exiger de la part des fournisseurs une traçabilité des produits fournis afin de pouvoir vérifier leur origine
- Communiquer chaque année avec les JA sur les progrès réalisés mais aussi les difficultés rencontrées dans le cadre de cette charte graphique.



En acceptant les engagements ci-contre les JA s'engagent à fournir un panneau à déposer à l'entrée de la commune pour attester de la démarche qu'a acceptée la commune.

## Les évènements du semestre



Stage agricole est un projet initié par les jeunes agriculteurs de Gironde en 2016 pour faire face au manque d'attractivité des métiers de l'agriculture auprès du grand public et la difficulté pour les étudiants à trouver un stage.

En 2018, Jeunes Agriculteurs de Bretagne a décidé de développer le site internet : [www.stage-agricole.com](http://www.stage-agricole.com) pour la région Bretagne. L'objectif du site est simple «faciliter la mise en relation étudiant en recherche de stage et chef d'exploitation prêt à l'accueillir.» L'exploitant peut s'inscrire sur le site et laisser ses coordonnées, les étudiants ont facilement accès aux coordonnées et comme chaque exploitant est géolocalisé et référencé par production ceci leurs facilitent la tâche pour trouver le stage qui leur convient. Si toutefois l'étudiant ne trouve pas de stage, il peut laisser ses coordonnées sur le site.

# Conférence de presse

STAGE AGRICOLE

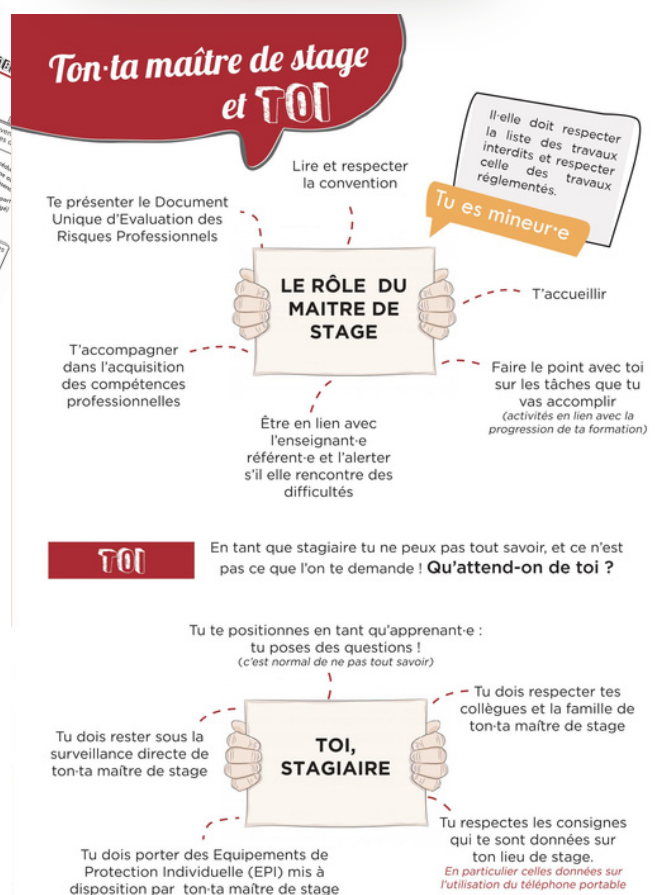


## NEW : LE GUIDE DU STAGIAIRE



Pour inscrire ton exploitation sur la plateforme, rend toi sur : [bretagne-stage.agricole.com](http://bretagne-stage.agricole.com)

Tu retrouveras le guide du stagiaire dans l'onglet "blog" il est téléchargeable en format PDF



## Les événements du semestre



En temps normal, les sélections ont lieu tout d'abord dans les lycées, les étudiants qualifiés participent à la sélection départementale à Ohhh la vache puis les qualifiés vont à Paris pour le Salon de l'agriculture. Le Morbihan détient 5 places pour Paris, 3 pour la race Prim'holstein, une en Normandie et une en Charolaise. Lundi 29, c'est la MFR de Questembert et le lycée la Touche qui ont débuté, tous masqués sous un soleil radieux, ils ont pu profiter d'un dernier exercice avec Guillaume Moizard pointeur chez Prim'holstein France et grand gagnant jugement de bétail en Normandie 2015 et 2017 en Prim'holstein à Paris. Après avoir écouté minutieusement tous les conseils de Guillaume ils ont à leur tour pointé deux Prim'holstein du GAEC.

# Jugement de bétail

GAEC DU BON VENT

Lundi 29 Mars, se sont déroulées les sélections départementales de jugement de bétail. Coordonné chaque année par les Jeunes Agriculteurs du Morbihan, elles ont eu lieu cette année au GAEC du bon vent à Locquetas chez Arthur le Blevec, nouvel élu qui remplace Ludovic Thomazo qui a piloté le jugement de bétail durant 10 ans.



Ne pouvant pas aller à Paris cette année, il a été décidé que les deux premiers de chaque établissement soient qualifiés pour Ohhh la vache 2021. Les lauréats pour la MFR sont Joshua Botte et Elouan Saffray, pour La Touche Alex Tastard et Valentin Roger. Le 18 Mai, le lycée de Kerlelost et du Gros Chêne seront à leur tour au GAEC avec 15 étudiants chacun.





**Jeunes Agriculteurs du Morbihan**  
**Avenue du Général Borgnis Desbordes**  
**56005 Vannes Cedex**

**02.97.63.80.41**

**[jeunesagriculteursmorbihan@gmail.com](mailto:jeunesagriculteursmorbihan@gmail.com)**



\*Le JA'CTU est imprimé par la MSA Portes de Bretagne

